

Mme JOSÉE DESMEULES

Citoyenne et Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM

895

LA PRÉSIDENTE :

Alors nous sommes de retour, bonjour, merci beaucoup d'être là. Alors je vous demanderais de vous identifier s'il vous plaît et vous venez à titre personnel, je crois?

900

Mme JOSÉE DESMEULES :

Oui.

905

LA PRÉSIDENTE :

Très bien.

910

Mme JOSÉE DESMEULES :

Alors je suis Josée Desmeules. J'habite dans le quartier Viauville de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et je suis ici aussi à titre de militante pour le regroupement citoyen Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM.

915

LA PRÉSIDENTE :

Alors bienvenue, Madame Desmeules. Nous sommes très contents de vous recevoir. Je rappelle, parce que je dois le répéter à chaque fois, vous avez dix minutes pour présenter, suivi d'un dix minutes où les commissaires pourront vous poser des

920

questions et je vous informe que nous avons lu votre opinion écrite. Alors nous vous écoutons maintenant.

925 **Mme JOSÉE DESMEULES :**

Merci beaucoup. Alors je suis ici pour commenter quelques recommandations du PUM qui m'ont amenée à conclure que la Ville de Montréal, dans sa vision de 2050, a choisi de prioriser les intérêts du Port de Montréal et de l'industrie de la logistique du transport de marchandise au détriment des milieux de vie et de la santé des citoyens de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

930
935 Alors un bref rappel du secteur desquels on parle, qui est bien connu je crois à l'OCPM, c'est un secteur qui est central de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, qui est principalement constitué d'industries. 89 % du territoire est à vocation industrielle et il est entouré de deux secteurs résidentiels, Viauville et Notre-Dame-des-Victoires, et à l'intérieur de ce secteur-là, il y a deux enclaves résidentielles où vivent environ 3 600 personnes qui s'appellent Guybourg et Haig-Beaucherk

940 Au total dans un rayon d'un kilomètre autour du fameux parc industriel de la Grande Prairie, c'est 50 000 personnes qui habitent les différents secteurs. Alors l'OCPM s'est penché sur la vision de développement du secteur Assomption Sud-Longue-Pointe en 2019, il y a une série de plus de 25 recommandations qui ont été faites, mais les recommandations 1 et 2 se concentraient énormément sur la réduction des nuisances actuelles et aussi de viser à long terme une réduction des nuisances.

945
950 Alors un bref rappel des enjeux sociaux et sanitaires que le secteur a, c'est qu'on a historiquement enduré un fardeau démesuré de pollution à cause de la présence de très grandes entreprises comme le Montréal Locomotive Works, la Canadian Steel Foundries, les chantiers navals de la Vickers, et cetera.

On est dans un secteur où il y a énormément de pollution de l'air et de pollution sonore, entre autres, à cause de la présence de grands axes routiers et de nombreuses activités industrielles.

955 L'espérance de vie dans certains secteurs est jusqu'à neuf ans plus courte que dans l'ouest de l'Île. On est un secteur fortement minéralisé en raison de la forte industrialisation et il y figure trois des dix pires îlots de chaleur de l'Île de Montréal dans le secteur Assomption Sud-Longue-Pointe.

960 On a un accès limité à la nature et un déficit historique en espace vert et naturel. La canopée du secteur est de moins de 5 %. Plus important encore c'est qu'on vit des surmortalités les plus importantes, en fait, de l'Île de Montréal lors des vagues de chaleur.

965 Il y a une absence de volonté aussi à faire des études sur les impacts cumulatifs des projets et des activités qui sont présentes sur le territoire.

970 Et finalement en 2021, la Ville a payé pour une étude qui a été menée par l'Observatoire des milieux de vie urbains qui a établi que parmi 134 sites qui accueillent des parcs industriels, ces sites-là sont répartis à travers le monde, le pire exemple de cohabitation industriel résidentiel était le secteur Assomption Sud-Longue-Pointe.

975 Tout ça, ça l'a emmené un groupe de cinq experts à déclarer en septembre 2022 dans une lettre d'opinion dans le devoir, que le poumon noir de Montréal était le secteur Assomption Sud-Longue-Pointe.

Alors cinq ans plus tard, cinq ans après, l'OCPM sur le développement du secteur où en sommes-nous? On a réussi à obtenir des gains quand même importants, certains très récents, qui nous ont permis de sauvegarder 131 000 mètres carrés de territoire.

980 Certains sont acquis, certains vont être acquis dans les prochaines années. Alors on parle de la préservation du Boisé Vimont, de la protection du Boisé Steinberg aussi où les citoyens ont obtenu le déplacement du poste de transformation électrique qui était prévu là.

985 Il y a eu l'abandon récent du prolongement du boulevard de l'Assomption qui devait passer dans le Boisé et puis on a eu la confirmation récemment que le Canadian National était pour vendre la moitié de la gare de triage Longue-Pointe pour servir de zone de mitigation des nuisances.

990 Il n'y a pas eu de changement significatif au niveau de la canopée. Entre temps aussi, le Port de Montréal a mis en opération le pont d'étagement Vickers qui concentre à proximité du CHSLD Grace Dart et du quartier Viauville les nuisances associées au camionnage du secteur et le port, dans ses études environnementales, a reconnu que la qualité de l'air se détériorait dans le secteur Viauville et dans le secteur de Notre-Dame-des-Victoires.

995 On a Ray-Mont Logistiques qui est maintenant installé à 90 mètres de notre quartier. Il peut entreposer jusqu'à 5 000 conteneurs, présentement, sur le site. Il a aussi le droit, selon le permis qu'il a obtenu du Ministère de l'Environnement, à faire 1 500 transports de camions par jour.

1000 Puis dans la boucle qui est décrit dans ces documents, ça représente l'équivalent de 4 600 tonnes métriques de CO2 par année et tout ça c'est dans la boucle qui est entièrement dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

1005 Le site qu'il opère va éventuellement être en plein déploiement et il va être cinq fois plus grand que celui qu'il possède présentement dans Pointe-Saint-Charles et le volume des opérations va être multiplié de 10 à 15 fois.

1010 On a aussi, on fait toujours face au projet de prolongement autoroutier Assomption-Souligny, qui encore une fois, va concentrer énormément de circulation près des secteurs résidentiels. Ça va aussi créer un immense flot de chaleur dans un secteur où il y a déjà beaucoup trop de minéralisation puis il va y avoir certaines structures qui vont être surélevées.

1015 Comme je disais, la moitié de la gare de triage va servir de zone de mitigation, mais la deuxième portion de la gare de triage va être remise en service lorsque Ray-Mont Logistiques sera à terme, on aura droit à une utilisation quotidienne de la gare de triage pour deux trains de 100 wagons.

1020 Et récemment, l'année dernière la Ville a refusé d'installer une station du réseau de surveillance de la qualité de l'air dans le secteur Assomption Sud-Longue-Pointe sous prétexte qu'on a déjà une station, la station 50, qui est pourtant située à 2,5 kilomètres à l'ouest du secteur et qui ne mesure que les particules de 2,5 microns.

1025 Alors ce qui est inquiétant dans le PUM c'est que oui on parle de fixer des objectifs clairs de réduction des polluants atmosphériques, mais chez nous c'est qu'on n'a pas de point de départ par rapport aux nuisances qui sont présentes sur le territoire.

1030 Ensuite de ça, on parle de favoriser la fluidité et l'efficacité du transport dans des axes clairement identifiés. C'est certain que ce qui est visé par cette recommandation-là c'est le prolongement autoroutier Assomption-Souligny.

1035 Et aussi, c'est que le PUM doit soutenir la prospérité économique puis tout ça, on a l'impression que ça va se faire au détriment principalement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve parce qu'on a le port comme voisin riverain, là où transite 75 % de la marchandise exportée ou importée. Alors ça fait beaucoup de nuisances sur un petit territoire et une petite population. Alors...

LA PRÉSIDENTE :

1040 Il vous reste deux minutes.

Mme JOSÉE DESMEULES :

1045 Deux minutes?

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1050 **Mme JOSÉE DESMEULES :**

J'ai presque fini.

LA PRÉSIDENTE :

1055 C'est bon.

Mme JOSÉE DESMEULES :

1060 Alors comme je disais, la présence du port puis du parc industriel met énormément de pression sur le secteur, nous expose à des quantités importantes de nuisances et moi je pense que dans le PUM c'est peut-être microscopique par rapport à l'échelle de Montréal, mais qu'il doit avoir de la place pour accélérer les actions d'urbanisme correctifs qui vont être nécessaire pour assainir nos milieux de vie.

1065

Une des grandes priorités doit être la réduction des nuisances pour améliorer la qualité de vie des citoyens et des riverains du secteur ASLP.

1070 On demande évidemment que le prolongement autoroutier soit révisé parce que d'ajouter des routes, ce n'est pas une solution à la congestion. Ça c'est la docteur Catherine Morency qui a dit ça. Elle a une belle citation « Si ça avait fonctionné hausser la capacité des autoroutes, il n'y aurait plus de congestion à Montréal. On a fait juste ça dans les dernières décennies. »

1075 Alors nous ce qu'on demande c'est que la route temporaire du port soit pérennisée, que des réaménagements soient faits, mais que tout ça ne serve qu'au camionnage plutôt que d'aussi offrir une plus grande capacité aux voitures. Après ça, on demande...

LA PRÉSIDENTE :

1080

Dernières secondes.

Mme JOSÉE DESMEULES :

1085

... Oui, à la Ville de créer une belle bande, une belle ceinture verte autour du secteur Assomption Sud, que les terrains qui vont être acquis pour cette bande verte là soient décontaminés avec les phytotechnologies.

1090

En gros aussi, une responsabilisation du port de Montréal et de ses partenaires à un engagement à réduire les nuisances qui sont causées par leurs activités et de mettre en place des mesures de compensation au bénéfice de la communauté. Merci.

1095

LA PRÉSIDENTE :

Merci à vous, merci à vous. Désolée d'avoir à vous pousser comme ça.

1100

Mme JOSÉE DESMEULES :

Non, c'est correct.

1105

LA PRÉSIDENTE :

Alors une de vos conclusions m'amène à ouvrir une porte pour la question que je voulais vous poser. En fait, vous l'avez mentionné tout à l'heure, la prospérité économique de Montréal, elle est là. Le port est là, probablement qu'il va rester.

1110

Mme JOSÉE DESMEULES :

Oui.

1115

LA PRÉSIDENTE :

... et il y a aussi toutes les activités logistiques de conteneurs de Ray-Mont Logistiques. En fait, si on regarde la prospérité de Montréal versus, si on compare ça à la qualité de vie ou si on regarde ça dans un ensemble, la prospérité économique de Montréal, la qualité de vie des citoyens, les conséquences environnementales, les impacts environnementaux de toutes ces activités-là, comment est-ce qu'on peut concilier tout ça et qu'est-ce qui serait acceptable, en fait?

1120

Mme JOSÉE DESMEULES :

1125

Oui. Bien moi je pense qu'on doit commencer par mesurer correctement les impacts de l'ensemble de ces activités-là et de cesser de les accroître. Ça déborde un peu du secteur Assomption Sud, mais partout autour de chez nous, le long de la bande qui est occupée par le port, les entreprises obtiennent des subventions pour continuer à augmenter leur capacité de production, puis tout ça bien ça entraîne de plus en plus de camions dans le secteur et tout ça.

1130

Alors je pense qu'il faut donner un coup aux externalités, aussi chiffrer le coût des externalités environnementales et sanitaires pour contrebalancer ça avec la croissance qui est toujours soutenue des activités. Puis peut-être qu'à partir de ce moment-là il pourra se prendre des décisions en faveur des citoyens un peu, d'améliorer nos milieux de vie.

1135

LA PRÉSIDENTE :

1140

Donc, est-ce qu'il en est des activités de mesure? Est-ce que ça existe présentement?

Mme JOSÉE DESMEULES :

1145

Il n'y en a pas eus. Bien il y en a eu quelques-unes, mais c'était très, très local et ça a été fait pendant la pandémie alors ce n'était pas représentatif de la situation qu'on vit présentement. Alors c'est... il n'y a pas beaucoup d'appétit pour mesurer ces nuisances-là c'est un peu décevant. On espère que ça va changer ça, on met beaucoup de pression sur nos élus, mais il va falloir le faire éventuellement. Je pense que c'est un incontournable.

1150

LA PRÉSIDENTE :

1155 Ce que je comprends c'est qu'en fait vous cherchez une forme d'équilibre entre les impacts sur la qualité de vie et l'environnement, et les activités économiques?

Mme JOSÉE DESMEULES :

1160 C'est ça. On est conscient que le port est là pour rester, mais le port et l'ensemble de ses partenaires doivent prendre conscience des impacts qu'ils nous causent. C'est pour ça qu'on parle qu'ils devraient être responsabilisés puis aussi offrir des compensations à la communauté, puis ces compensations-là pourraient prendre la forme d'aider la Ville à acquérir certains terrains pour faire du verdissement. Ça c'est un exemple.

1165 Je ne pense pas à d'autres en ce moment, mais c'est clair qu'il faut trouver un équilibre puis cet équilibre-là va devoir aussi prendre en considération que la croissance ne pourra pas être infinie sur le territoire.

1170 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Merci. Je crois que Christian a une question. Oui.

LE COMMISSAIRE :

1175 Oui. Je crois que vous n'avez pas eu beaucoup de temps pour nous parler de Notre-Dame. On en a beaucoup parlé dans les dernières années; on va probablement aussi encore en parler. Dans votre vision à vous, comment évolue Notre-Dame jusqu'en 2050, disons ça comme ça?

1180

Mme JOSÉE DESMEULES :

1185 Bien moi je pense que le projet de réaménagement Assomption-Souigny doit être
pensé en fonction du réaménagement de la rue Notre-Dame, puis j'ai l'impression qu'en ce
moment, on est en train de régler comme un petit morceau du réaménagement de Notre-
1190 Dame sans avoir complètement réfléchi ce que le réaménagement de Notre-Dame pourrait
ou devrait être parce que le camionnage pourrait avoir des voies réservées sur la rue
Notre-Dame, qui peut-être ne rendrait pas nécessaire le prolongement d'Assomption-
Souigny.

1195 Ce qui est voulu pour le camionnage qui sort du port, c'est un accès rapide à
l'autoroute 25. En ce moment, on va fracturer le secteur, on va aussi avoir beaucoup
d'automobiles qui vont circuler là alors que la solution pour Notre-Dame passe peut-être
par, entre autres, par des voies réservées qui transportent... pour le camionnage.

1200 Du transport collectif aussi, je pense que ça va être essentiel de réduire la place de
l'automobile sur la rue Notre-Dame puis de mettre un transport collectif qu'on attend
depuis longtemps dans l'est de Montréal aussi.

1205 En gros, je pense que c'est vers là qu'on doit aller. Puis notre proposition de
pérenniser la route temporaire du port puis de faire les arrangements qui sont nécessaires
pour que le camionnage puisse s'effectuer plus efficacement, en fait, c'est une économie
de temps, d'argent et d'énergie aussi qui pourrait permettre de regarder plus rapidement
ce qui est nécessaire sur la rue de Notre-Dame.

LE COMMISSAIRE :

1210 Je comprends que le prolongement Assomption-Souigny ce n'est pas... fait partie
de la solution ou?

Mme JOSÉE DESMEULES :

1215 Bien temporairement, elle est poussée fortement par le Port de Montréal qui a son nouveau viaduc puis qui souhaite rejoindre le réseau supérieur. Moi je dis qu'il souhaite rejoindre le prochain bouchon de circulation plus facilement, mais c'est... pour eux autres c'est ça la solution.

1220 Pour nous, on trouve que c'est une grosse infrastructure. Comme je disais, il va avoir deux portions surélevées. On construit un mini Turcot au cœur de notre arrondissement, ce n'est pas rien. Ça va causer beaucoup de nuisances. Ça va causer des inquiétudes et les citoyens sont inquiets, ceux qui habitent les enclaves résidentielles parce qu'ils regardent tout ça et ils se demandent : « ça vas-tu être eux les prochains qui vont être expropriés pour soutenir cette croissance-là qui ne semble pas vouloir se limiter. »

1225

LA PRÉSIDENTE :

1230 Je reviens à la question sur l'acceptabilité sociale dont je vous parlais tout à l'heure, les... qu'est-ce qui... en fait, comment on pourrait concilier tout ça? Est-ce que justement le fait d'utiliser Notre-Dame pour les camions, pourrait contribuer à rendre toute la situation acceptable plutôt que de développer tout l'axe avec Souigny dont vous parliez?

Mme JOSÉE DESMEULES :

1235

Bien le réaménagement de la rue Notre-Dame, ça va être un immense chantier puis il va falloir s'assurer que les citoyens et riverains y trouvent leur compte, mais tout ça devrait, oui, augmenter l'efficacité du transport, des déplacements puis en même temps...

1240 **LA PRÉSIDENTE :**

Puis ça pourrait être satisfaisant.

1245 **Mme JOSÉE DESMEULES :**

Puis en même temps diminuer les nuisances, le bruit qui provient de la chaussée qui est en mauvais état, la poussière aussi qui est générée par tout ça. Il y aurait peut-être plus de chance avec un beau projet de transport collectif de faire comprendre à tout le monde que c'est pour le mieux.

1250

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Bien. Lise est-ce que tu as une question?

1255 **LA COMMISSAIRE :**

Merci, je n'ai pas de question. Vous avez répondu à certaines de mes questions.

1260 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors merci, merci.

Mme JOSÉE DESMEULES :

1265 Bien merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

1270

Merci beaucoup d'avoir pris la peine de venir nous rencontrer et de discuter avec nous de vos préoccupations. Alors je vous souhaite vraiment une bonne fin de journée.

Mme JOSÉE DESMEULES :

1275

Merci à vous aussi.

LA PRÉSIDENTE :

1280

Et donc nous revenons dans quelques instants.

M. MICHEL LEBLANC

Chambre de commerce du Montréal Métropolitain

1285

LA PRÉSIDENTE :

1290

Alors bonjour, nous voilà de retour. Bonjour, Monsieur Leblanc. Merci d'être là, en fait, et merci d'avoir accéléré votre présentation puisque les deux personnes qui présentaient avant vous, sont probablement en retard.

M. MICHEL LEBLANC :

1295

Pris dans le trafic.